



SORBONNE UNIVERSITÉ
ÉCOLE DOCTORALE 6
Centre André Chastel, UMR 8150

T H È S E

pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

Discipline : Histoire de l'art

Présentée et soutenue par :

Gaëlle RIO

le : 15 décembre 2018

Le musée national de la Marine
Histoire d'une institution et de ses collections
(1748-1998)

Sous la direction de :

M. Jean-Yves ANDRIEUX – Professeur (ém.) d'histoire de l'art contemporain,
Sorbonne université

Membres du jury :

M. François MAIRESSE – Professeur, Université Paris 3 (Sorbonne nouvelle)
M. Dominique POULOT – Professeur, Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)
M. Barthélémy JOBERT – Professeur, Sorbonne université
M. Denis-Michel BOËLL – Conservateur général du patrimoine

1. Le musée de la Marine : une identité singulière

Figurant parmi les grands musées nationaux, le musée de la Marine est le plus ancien musée d'histoire maritime en France, dont les origines remontent au milieu du XVIII^e siècle, et l'un des premiers à l'échelle européenne¹. En dépit de ce prestigieux palmarès, il n'a jamais donné lieu, à ce jour, à de véritables études universitaires, et ce malgré l'engouement récent pour tout ce qui touche à la mer et au littoral qui est devenu un véritable phénomène de société. Son histoire reste encore largement à écrire même si les articles d'Alain Niderlinder² et les louables efforts de la revue *Neptunia* éditée par l'Association des amis du musée ont déjà permis de défricher le terrain en dressant notamment la chronologie de la constitution des collections et en rendant compte des actualités de l'institution depuis 1946³.

Fondé à partir de la collection de modèles de bateaux donnée au roi Louis XV par l'académicien Henri Louis Duhamel du Monceau en 1748, qui est présentée au Louvre de 1752 à 1793, le « musée Dauphin » ouvre au Louvre en 1827 sous Charles X, à destination avant tout des élèves de l'école d'ingénieurs constructeurs de la Marine dans une finalité d'instruction. Le musée est conjointement géré par le ministère de la Marine et les Beaux-Arts entre 1827 et 1848, date à laquelle il passe sous l'administration exclusive des Beaux-Arts. Dénommé « musée naval » ou « musée de Marine » à partir de 1830 puis « musée de la Marine » à partir de 1920, il demeure au Louvre jusqu'en 1939, année durant laquelle ses collections sont évacuées en province, puis s'installe pendant l'Occupation au palais de Chaillot où il est encore établi aujourd'hui. Après avoir été rattaché par décret au ministère de la Marine en 1919, le musée devient un établissement public national à caractère administratif (EPA) sous tutelle du ministère de la Défense par le décret du 3 décembre 1971. Comme le rappelle Géraldine Barron, la place de ces collections au cœur du palais des Beaux-Arts durant le XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle brouille l'image du musée d'abord perçu comme celui d'une arme par les départements des Beaux-Arts – malgré le

¹Le musée central de la Marine de guerre est fondé par Pierre Le Grand en 1709 à Saint-Pétersbourg.

²Alain Niderlinder est conservateur adjoint au musée de la Marine entre le début des années 1980 et 2013.

³NIDERLINDER Alain, « Le musée de la Marine et ses collections. Éléments chronologiques », *Neptunia*, n° 193, mars 1994, p. 45-51 ; n° 194, juin 1994, p. 49-57 ; n° 195, septembre 1994, p. 41-50 ; n° 197, mars 1995, p. 33-40.

développement des collections consacrées à la marine de commerce et aux bateaux traditionnels du monde entier – et « suscite une longue controverse, qui cristallise l’opposition entre beaux-arts et arts utiles et permet d’interroger le statut de ces collections, entre art, technique et instrument de propagande⁴ ». Le retour sous la tutelle de la Marine en 1919 et le déménagement au palais de Chaillot en 1943 ne contribuent pas à clarifier l’identité des collections du musée employées essentiellement à magnifier les succès militaires de la marine française, en particulier dans les périodes d’après-guerre.

Ce musée qui s’intéresse avant tout à l’histoire technique du navire et de la navigation est en effet un musée militaire⁵, c’est-à-dire une institution culturelle qui a pour mission de conserver, d’étudier et d’exposer des témoins matériels de l’histoire et du patrimoine proprement militaires. Il s’agit d’un lieu où l’on conserve des objets avec un objectif mémoriel et de « propagande » qui dépasse la simple mission éducative et de délectation caractéristique des musées des Beaux-Arts. Cependant, contrairement au musée de l’Armée, la dimension navale n’est pas la seule développée au musée. N’étant pas exclusivement le musée de la Marine nationale, l’établissement s’ouvre dès le XIX^e siècle aux objets ethnologiques rapportés par les marins explorateurs et depuis les années 1950 à la présentation des cinq marines – militaire, de commerce, de pêche, de plaisance et la course au large et le domaine de l’archéologie subaquatique. Avec Julian Mary, il s’agit dès lors de se demander : « Quels sont les enjeux d’une telle ouverture sur le monde civil ? Quelles sont les caractéristiques et les fonctions de ces conservatoires aujourd’hui exposés aux regards extérieurs levant le voile des mémoires militaires de l’histoire nationale⁶ ? » Dans les documents officiels produits par le musée, force est de constater que le terme de « propagande », qui correspondrait aujourd’hui au « lien armée- nation », est encore utilisé

⁴BARRON Géraldine, « Le musée de Marine du Louvre : un musée des techniques ? », *Artefact, Techniques, histoire et sciences humaines*, 5, 2017, p. 144.

⁵Le ministère de la Défense reconnaît publiquement administrer 26 musées : le musée de l’Armée de Paris, le musée de l’Air et de l’Espace du Bourget, le musée de la Marine réparti à Paris et sur les sites des ports, correspondant à des établissements publics à caractère administratif ; auxquels s’ajoutent le musée du Service de santé des armées du Val-de-Grâce ainsi qu’une vingtaine de musées d’armes. À l’origine de ces musées militaires, il y a des arsenaux et les « salles d’honneur » dans lesquelles chaque régiment conservait sa mémoire propre. À la suite de la dissolution d’un grand nombre d’unités militaires après 1945, une grande partie de ces salles d’honneur a été réunie dans les musées militaires, existant aujourd’hui en France sous le nom de musées de tradition. Ce sont des lieux de mémoire où l’on rend clairement hommage à des groupes ou individus qui se sont illustrés pour le pays, dans une mise en scène et des récits à visée édifiante. Les musées d’armes sont effectivement des musées institutionnels fondés à l’initiative de témoins, c’est-à-dire d’anciens combattants souhaitant pérenniser leur mémoire commune et l’enseigner à leurs cadets. Ces récits étaient d’abord destinés aux nouveaux militaires et s’adressent aujourd’hui à tous les visiteurs de ces musées.

⁶MARY Julian, « Le lien armée-nation dans les musées militaires français rénovés », *Cultures et musées*, n° 20, 2013, p. 72.

en 1968 afin de conquérir un public essentiellement familial attiré par des rêves d'explorations et d'aventures maritimes. Mais l'histoire présentée y est « relativement dépolitisée – ou tout au moins politisée sur un mode différent de ceux animant la société civile –, au sens d'une histoire généralement "bataille", technique et corporatiste, largement déconnectée des cadres et contextes sociopolitiques nationaux et internationaux⁷ ». Malgré cette forte identité technique et navale, les conservateurs successifs continuent pourtant de valoriser la diversité des collections du musée, aussi bien historiques qu'artistiques.

2. Le pari monographique⁸ : une histoire culturelle du musée de la Marine

Le 6 octobre 2015, Jean-Yves Le Drian, alors ministre de la Défense, confirme le financement exceptionnel par l'État de 50 millions d'euros pour la rénovation du site de Chaillot. D'après le projet scientifique et culturel du 4 janvier 2015⁹, cette décision va permettre de construire le grand musée maritime français du XXI^e siècle et de rendre le grand public plus familier avec la dimension maritime de la France, de lui transmettre le goût de l'histoire et de l'aventure maritime de notre pays. Ce projet¹⁰ repose sur trois axes : le renouvellement de la collection permanente, un choix adapté d'expositions temporaires au cœur des grandes thématiques maritimes d'aujourd'hui et de demain et l'organisation d'événements grand public.

Cet événement dans la vie d'un musée est l'occasion idoine de revenir sur son histoire que nous abordons ici selon une démarche monographique et de synthèse qui privilégie l'angle national dans une histoire qui est internationale (l'histoire des musées). Sans vouloir réduire le musée à l'histoire de la constitution des collections abordée d'un point de vue essentiellement technique (dates et listes d'acquisitions, tenue des inventaires etc.), nous appréhenderons l'institution à travers ses activités et ses relations avec l'environnement dans lequel il s'inscrit à différentes échelles : ses tutelles – les Beaux-Arts, le ministère de la Marine puis le ministère de la Défense –, le monde des musées et le réseau des musées

⁷*Ibidem*, p. 77.

⁸Nous reprenons et adaptons ici le titre d'une étude sur le genre biographique écrite par François Dosse : DOSSE François, *Le pari biographique : écrire une vie*, Paris, La Découverte, 2005, 480 p.

⁹Projet scientifique et culturel du musée national de la Marine, 4 janvier 2015, p. 2.

¹⁰Ce projet n'est pas nouveau, il succède à deux précédents projets enterrés en 2008 et 2011, faute de crédits. L'idée est en germe dès la fin des années 1990 à la suite du premier projet scientifique et culturel daté de 1998 ; cf. MICHÉA Hubert, « Éditorial », *Neptunia*, n° 217, 2000, p. 2. et PRUD'HOMME Georges, « Éditorial : un grand musée national de la Marine et de l'aventure maritime », *Neptunia*, n° 219, 2000, p. 2-3.

maritimes et des ports. Tout au long de cette démonstration, trois questions nous intéresseront particulièrement, nous permettant d’aborder la vie et le fonctionnement du musée de la Marine de manière transversale et constituant autant de fils directeurs de notre étude. D’abord, la question de la monographie institutionnelle et à travers elle, l’étude de parcours d’hommes, les directeurs et conservateurs du musée qui ont orienté, façonné le musée tel qu’il est aujourd’hui. Dans le contexte de la Marine, la majorité des directeurs sont des marins influencés par leurs parcours d’officiers pour gérer et administrer le musée. Si les premiers directeurs font office de conservateurs, leur tâche évolue à mesure que l’institution se professionnalise après la Première Guerre mondiale. À la fin du XX^e siècle, « la condition impérative étant alors que le directeur soit moins un gestionnaire qu’"un homme de culture" doté de surcroît de compétences managériales et s’appuyant sur l’expertise d’un spécialiste de la conservation. Dans le cas contraire en effet, la conduite du projet muséal risque d’aboutir à une impasse¹¹ ». Ce tableau de l’histoire institutionnelle du musée est ensuite associé au questionnement sur les collections et à l’analyse des fonctions traditionnelles de conservation, de recherche et de diffusion. Enfin, indéniablement liée à la précédente, la question de la « stratégie » muséographique¹², c’est-à-dire les choix de mise en scène des objets sélectionnés – et parfois de leur absence, volontaire ou involontaire – traduit l’évolution du message que souhaitent transmettre les directeurs de l’institution, en résonance ou en contradiction avec l’histoire. Il s’agit ainsi de se demander comment le musée de la Marine combine durant longtemps l’outil de propagande au service du pouvoir et l’outil de vulgarisation des connaissances au service du public ?

L’adoption d’un champ chronologique large, de la seconde moitié du XVIII^e siècle à la fin du XX^e siècle, devrait permettre de déterminer les permanences et les mutations qui composent l’histoire du musée de la Marine et la singularisent par rapport à celles d’autres institutions. En amont, le choix se justifie aisément puisque 1748 correspond à la date du don d’une collection particulière au roi, qui constitue l’acte fondateur du musée. En aval, le choix est plus discutable. Nous décidons de nous arrêter en 1998, au lendemain de la fin de service de François Bellec, amiral qui est resté dix-sept ans à la tête du musée. Cette date correspond aussi à la rédaction du premier projet scientifique et culturel (PSC) qui constitue une rupture

¹¹TOBELEM Jean-Michel, *Le nouvel âge des musées : les institutions culturelles au défi de la gestion*, Paris, Armand Colin, 2005, 2^{de} édition revue et augmentée, 2010, p. 125.

¹²DELAGÉ Caroline, « Un musée militaire, pour quoi faire ? », dans FARCÉ-MAGDENEL Évelyne et TISSIER- DAUPHIN Chantal (dir.), *Défense et sécurité de la France au XXI^e siècle*, Montpellier, SCEREN-CRDP, 2011, p. 190-193.

dans l'histoire du musée puisqu'il annonce une période de profonde transformation qui se poursuit aujourd'hui avec la rénovation du musée entreprise depuis 2017. Notre propos n'est pas tant de nous interroger sur l'actualité du musée que de revenir sur les étapes d'élaboration d'une institution.

Nous proposons donc un parcours chronologique en trois temps, annoncé par un prologue historiographique et méthodologique, clôturé par un épilogue sur le musée à la fin du XX^e siècle. À chaque étape, il s'agit de comprendre les relations établies entre l'institution, le contexte politique, culturel, muséal et les hommes qui les côtoient. Le prologue propose un rapide panorama des disciplines et des sources convoquées afin de construire cette étude du musée, inscrit dans une société et au regard d'une sensibilité culturelle. La première partie suit la lente genèse du musée naval (1748-1827). Un premier chapitre présente le contexte politique et culturel dans lequel se forment les premières collections d'objets de marine au XVIII^e siècle. Un deuxième chapitre est consacré à l'académicien et inspecteur général de la Marine Henri Louis Duhamel du Monceau qui réunit une collection de maquettes de navires et de machines d'arsenaux, puis l'offre au roi en 1748, constituant ainsi l'acte fondateur de la création du musée de la Marine. Installée au Louvre dès 1752, cette collection est mise à disposition des élèves de l'école des ingénieurs-constructeurs de la Marine. Un troisième chapitre relate la naissance du musée, depuis la salle de Marine au Louvre à l'éphémère galerie navale du ministère de la Marine et à la collection de Trianon.

La deuxième partie est consacrée à la longue période du musée naval au palais du Louvre (1827-1939) au cours de laquelle se forge l'identité de l'institution. La réflexion porte notamment sur le sens qu'ont donné les conservateurs au rôle du musée dans la société et sur l'impact de l'évolution du contexte politique et culturel dans la vie du musée. Comment d'un instrument politique de la munificence du souverain et des gloires navales, qu'est le musée au moment de sa création, celui-ci devient progressivement le symbole d'une volonté publique d'édification du plus grand nombre dès la Troisième République ? Ce transfert du rôle de l'institution muséale, du politique vers le social, de la monstration à la vulgarisation est au centre de notre réflexion. Un premier chapitre expose la naissance du musée en 1827 sous Charles X. Les collections rassemblées depuis le XVIII^e siècle ayant à l'origine une valeur technique et une vocation pédagogique, acquièrent un statut historique et artistique au Louvre, s'enrichissant des objets ethnologiques recueillis par les découvreurs et circumnavigateurs du XIX^e siècle. Le musée est conçu par des ingénieurs du génie maritime, Pierre Zédé et

Apollinaire Lebas, afin de montrer l'importance de la marine pour la France, en témoignant tout particulièrement de l'excellence des constructions navales françaises. Dans un deuxième chapitre, il s'agit de montrer qu'à partir de 1848, le musée naval, considéré comme le sixième département du musée du Louvre, est administré exclusivement par les Beaux-Arts. Le peintre de la Marine Léon Morel-Fatio puis le célèbre amiral Pâris contribuent grandement à l'accroissement des collections et à la création d'une section ethnographique. Un troisième chapitre examine les difficultés du musée, trop à l'étroit au Louvre et mal accepté par l'administration des Beaux-Arts, car perçu avant tout comme un musée technique et militaire. Il est plusieurs fois menacé de dispersion ou de déménagement.

La troisième partie (1939-1971) aborde le transfert du musée au palais de Chaillot entre 1939 et 1943, son installation et son expansion. Un premier chapitre aborde l'histoire du musée pendant la guerre, l'évacuation de ses collections du Louvre vers les châteaux de Chambord et Serrant et sa gestion sous le gouvernement de Vichy. Un deuxième chapitre expose l'ouverture triomphale du musée en 1943 en s'attardant sur la nomination controversée à sa tête de Jacques Vichot. Le musée y bénéficie de trois fois plus d'espaces qu'au musée du Louvre et se recentre sur le cœur de ses collections, les modèles de navires de la Marine. Vichot lance de nombreux chantiers au service de la modernisation du musée notamment la création d'une centrale documentaire d'iconographie maritime. Un troisième chapitre est consacré à l'administration de Vichot durant plus de vingt-cinq ans et à sa vision d'avenir pour le musée. Centré sur la marine de guerre, le propos historique se décline alors dans une quinzaine d'antennes dans les ports, constituant ainsi un véritable réseau territorial de musées en 1947, et se complète de galeries thématiques à Chaillot consacrées à l'exploration sous-marine, à la marine marchande, à la plaisance ou à l'hydrographie.

Ce parcours chronologique s'achève par un chapitre épilogue consacré aux transformations du musée à la fin du XX^e siècle. Devenu un établissement public national à caractère administratif en 1971, le musée dispose d'un réseau resserré d'espaces de présentation des collections et d'expositions à Paris et dans les musées des ports, à Brest, Port-Louis, Rochefort (musée et école de médecine navale) et Toulon. Il est doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière et placé sous tutelle du ministère de la Défense. Les collections s'enrichissent dans de nombreux domaines, aussi bien artistique, historique que maritime. Les directeurs Luc-Marie Bayle et François Bellec mènent avec brio une politique de rénovation du réseau, préfigurant le futur grand musée maritime national.

Comme toute étude, celle-ci comporte quelques limites. D'un point de vue spatial, nous avons privilégié l'étude du site parisien aux musées des ports en tant que tels, nous attachant en revanche à présenter les conditions de leur création et à mettre en valeur les liens de parenté qui les rattachent au musée de Paris. Une étude détaillée et approfondie de chacun de ses sites, de leurs collections et de leur muséographie mériterait d'être entreprise par ailleurs. D'un point de vue chronologique et méthodologique, nous avons décidé de ne pas traiter du musée très contemporain, c'est-à-dire depuis les vingt dernières années, afin de ne pas substituer au temps long de la fabrication de l'histoire d'un musée, l'analyse immédiate d'un projet de rénovation en train de se faire.

Sans prétendre ainsi répondre à toutes les questions que suscite ce musée, cette recherche a pour principale ambition de cerner les enjeux sociaux, culturels et idéologiques qui ont présidé à la création et au développement du musée de la Marine et d'analyser la question plus large du transfert lent et continu du rôle du musée dans la société française, d'un lieu de représentation du pouvoir à un espace au service du public. L'ensemble de ces éléments qui constituent une histoire globale du musée national de la Marine permettront d'éclairer, nous l'espérons, les raisons et les enjeux de la mise en œuvre d'un projet de rénovation muséographique pour une réouverture du musée annoncée en 2021.